

## **A. Le partage du pouvoir dans les sociétés multiethniques : le cas du Liban**

D'un point de vue psychosociologique, on peut suggérer trois objectifs qui poussent les groupes ethniques et culturels à revendiquer le partage du pouvoir. Le premier serait purement instrumental : obtenir suffisamment de pouvoir afin de s'assurer un contrôle sur la répartition des ressources économiques et politiques.

Le second serait inscrit dans une perspective de justice et dans le respect d'une philosophie démocratique : au pouvoir devraient être représentés tout les segments d'une population d'une manière à assurer qu'aucun segment n'est exclu. Le troisième est symbolique et vise à assurer le respect et la reconnaissance des identités des groupes culturels qui font partie du même Etat.

Or, dans le contexte d'une idéologie démocratique et d'une société pluriculturelle, les différences numériques entre les différents groupes culturels constituant l'Etat produisent des interprétations différentes de ce qui pourrait être un partage de pouvoir "démocratique", "juste", ou "suffisant". Les groupes majoritaires pensent que la démocratie leur confère le droit à une plus grande représentation que les autres groupes. Leurs revendications semblent émaner des deux premiers objectifs. Pour les groupes minoritaires, le troisième objectif semble s'ajouter et devenir prioritaire.

Nous allons passer en revue des recherches sur les facteurs instrumentaux, idéologiques et ceux relevant de l'identité qui prédisent et expliquent les différences entre majorités et minorités concernant ce qui constituerait un partage "juste" du pouvoir politique. Nous allons tenter de voir comment ces mécanismes sont illustrés dans l'évolution de l'Etat libanais mais aussi en comparant la situation libanaise à d'autres situations, notamment la Belgique.

La question qui nous préoccuperait à ce point serait : le partage du pouvoir est-il suffisant comme mécanisme de gestion du conflit ? Son effet "pacifiant" serait-il conditionnel à la réalisation d'un ou de plusieurs des objectifs mentionnés ?

Assaad Azzi

## **B. Analyse comparative du partage du pouvoir au Kosovo et en Macédoine**

Durant la période 1998-1999, le Kosovo a été le théâtre d'une violente guerre. L'intervention militaire occidentale de 1999 a permis la mise à terme de l'entreprise de nettoyage ethnique menée par le régime de Slobodan Milošević contre la majorité de la population kosovare de souche albanaise. Depuis, le Kosovo est administré par la Mission des Nations au Kosovo (MINUK). Cependant, l'un des principaux défis des décideurs politiques du Kosovo, composés en majorité de souche albanaise, reste la position politique des minorités, et en particulier celle de la minorité serbe. Son futur statut est clairement fonction du degré d'intégration de cette minorité et le retour de ceux qui ont quitté le Kosovo à la fin de la guerre.

En 2001, la Macédoine a aussi connu un conflit qui a opposé la guérilla de l'Armée de Libération Nationale des Albanais en Macédoine aux forces gouvernementales slaves-macédoniennes. La forte médiation occidentale a permis une issue positive de ce mini conflit et la signature d'un accord de paix. Ce règlement politique a ouvert la voie à des changements constitutionnels en faveur des droits politiques de la communauté albanaise de Macédoine. Il a ainsi permis à la fois de préserver l'intégrité territoriale du pays et à la fois d'éviter la rupture historique entre slaves-macédoniens et albanais. Cependant, l'équilibre institutionnel interethnique demeure de nos jours la préoccupation politique centrale pour l'avenir de ce pays.

La comparaison des modalités du partage du pouvoir entre ces deux sociétés multiethniques vise à analyser la complexité et de la fragilité du processus de construction de la paix et du rétablissement de la confiance dans des situations interethniques post-confliktuelles. Elle a aussi pour objectif de rendre compte de l'enjeu politique et stratégique que représente cette problématique pour la stabilité de ces sociétés et de la région de l'Europe du Sud-Est.

Bashkim Iseni